
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Actualisation des indicateurs de performance et de défaut FPF

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les plateformes de dettes publient les mêmes indicateurs de performance et de défaut selon une nomenclature commune adoptée sous l'égide de Financement Participatif France, qui présente aujourd'hui une nouvelle version.

Depuis 6 ans, les plateformes de prêts, obligations et minibons adhérentes à l'association Financement Participatif France (FPF) ont l'obligation d'afficher sur leur site internet une grille d'indicateurs de performance et de défaut. Cette grille d'indicateurs s'insère dans la charte de déontologie sur laquelle toutes les plateformes adhérentes au collège « financement participatif » de FPF s'engagent [[accéder à la charte de déontologie FPF](#)]. Mise en place en novembre 2017, elle avait vocation à compléter les indicateurs légaux pour offrir une lecture complète et la plus transparente possible pour faciliter la compréhension et permettre une comparaison fiable entre les plateformes. Depuis 2017, cette grille a évolué pour être simplifiée et plus lisible des internautes et investisseurs.

Les nouveautés de la 4^{ème} version de la grille d'indicateurs

Cette 4^{ème} version de la grille d'indicateurs – accessible en annexe – apporte comme changement majeur une distinction entre les retards de plus de 6 mois et les projets en procédure collective. Ces deux catégories seront désormais distinctes pour une meilleure lisibilité.

Certaines définitions ont été clarifiées. Notamment, un retard est comptabilisé dès le 1^{er} jour de retard par rapport au contrat initial signé par le financeur, qu'il y ait ou non une prorogation prévue au contrat, un rééchelonnement de la dette validé par les investisseurs, etc. La clarification de cette définition devrait entraîner une hausse des taux de retard à moins de 6 mois sur les plateformes, sans que cela ne signifie qu'il y ait un risque de non-remboursement du projet.

Les plateformes disposent de 6 mois pour se mettre en conformité vis-à-vis de cette nouvelle grille. Il est par ailleurs rappelé que la date de mise à jour des indicateurs doit obligatoirement apparaître.

Pédagogie sur les risques : un travail quotidien chez les plateformes

Un projet en retard n'est pas synonyme de défaut. Les retards de moins de 6 mois sont très courants, en particulier dans l'univers immobilier. Par ailleurs, ils font généralement courir les intérêts plus longtemps, ce qui peut avoir son avantage si le financeur n'a pas besoin de cette liquidité à très court terme. Les plateformes de financement participatif s'efforcent de satisfaire à la fois les particuliers en leur proposant d'investir dans l'économie réelle, et les entreprises en demande de financement, qu'elles accompagnent dans leur croissance mais également en période de difficulté.

Perspectives à court / moyen termes

Les taux de retard vont globalement significativement augmenter ces deux prochaines années. En effet, le contexte économique rend la situation difficile pour les entreprises et implique une révision des échéanciers pour leur permettre de rebondir et leur éviter une mise en liquidation judiciaire à l'issue de laquelle il serait peu probable que les financeurs retrouvent leur investissement. L'immobilier – qui représente 70% de la collecte en crowdfunding en 2022 – est en crise avec des opérateurs qui font face à des tensions de trésorerie dues au ralentissement du marché immobilier : les biens peinent à se vendre, les coûts de construction sont en forte hausse... Les risques de défaut dépendront du seuil d'avancement des projets et des niveaux de suretés. Le crowdfunding immobilier a généré un rendement net de coût du risque d'environ 9% ces cinq dernières années. Malgré la hausse importante des taux, il continue d'offrir une classe d'actif qui rémunère bien les investisseurs.

Mathilde Iclanzan, vice-présidente de Financement Participatif France et directrice de WiSEED précise : « *Dans un contexte de crise immobilière, les acteurs du financement participatif ont un devoir de transparence et de lisibilité vis à vis des investisseurs particuliers notamment sur la réalité des difficultés rencontrées par les promoteurs pour honorer leurs échéances. En cela cette nouvelle grille de lecture proposée par FPF constitue une réelle avancée dont je me réjouis et qui confirme la professionnalisation croissante du secteur* ».

Côté énergies renouvelables – qui concerne 13% des volumes collectés en 2022 – le secteur montre une forte résilience avec une croissance continue et un coût du risque proche de zéro.

Pour conclure

Il est rappelé qu'investir présente des risques réels de perte totale ou partielle des sommes investies. A rentabilité élevé, risque élevé. C'est pourquoi la profession martèle de diversifier son portefeuille pour limiter les risques. Les plateformes travaillent en collaboration au sein de FPF, elles se professionnalisent et s'adaptent au contexte : vigilance accrue dans la sélection des projets, réaffectation de leurs ressources sur le suivi des lignes de financement, mise en place de garanties et sûretés... Les indicateurs de performance publiés par les plateformes témoignent d'une grande transparence de la profession et d'une réelle résilience du secteur du financement participatif.

À propos de Financement Participatif France (FPF)

FPF est l'association professionnelle des acteurs du crowdfunding en France. Elle a pour objectif la représentation collective, la promotion et la défense des droits et intérêts des acteurs de la finance participative et de l'écosystème pour faire progresser le financement de projets par les citoyens.

Plus d'informations sur www.financeparticipative.org | Suivez-nous sur LinkedIn et Twitter : @Fin_Part

Contact presse : Florence de Maupeou florence.demaueou@financeparticipative.org / 06 59 93 50 92

Annexe : Indicateurs de performance FPF – V4

Données mises à jour le JJ/MM/AAAA			Voir les données au JJ/MM/AAAA				
Indicateurs FPF			Date de financement des projets				
			Depuis le XX/XX/XX	Année civile en cours	Année civile N+...	Année civile N+1	Année civile N
MONTANT FINANCÉ	A	Nbre de projets	1				
	B	Nominal financé	1 €				
	B bis	Part du co-investissement	x%				
	C	Durée moyenne d'emprunt pondérée	1 mois				
	D	Taux moyen annuel pondéré	x%				
REMBOURSEMENTS	E	Capital remboursé	1 €				
	F	Part du capital remboursé	x%				
	G	Intérêts versés	1 €				
	H	Capital non remboursé	1 €				
DETAILS DES REMBOURSEMENT							
REMBOURSE INTÉGRALEMENT	I	Nbre de projets	1				
	J	Nominal remboursé	1 €				
	K	Intérêts versés	1 €				
SUIVI DES ENCOURS	L	Nbre de projets	1				
	M	Nominal remboursé / Nominal restant dû	1 €	1 €			
	N	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	1 €	1 €			
RETARD DE 0 à 6 MOIS	O	Nbre de projets	1				
	P	Nominal remboursé / Nominal restant dû	1 €	1 €			
	Q	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	1 €	1 €			
RETARD + de 6 MOIS	R	Nbre de projets	1				
	S	Nominal remboursé / Nominal restant dû	1 €	1 €			
	T	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	1 €	1 €			
PROCÉDURE COLLECTIVE OU JUDICIAIRE	U	Nbre de projets	1				
	V	Nominal remboursé / Nominal restant dû	1 €	1 €			
	W	Intérêts versés	1 €				
PERTE DÉFINITIVE	X	Nbre de projets	1				
	Y	Nominal remboursé / Nominal restant dû	1 €	1 €			
	Z	Intérêts versés	1 €				
Taux de rendement interne (net de risque)			%				
Taux de rendement interne maximum possible			%				
Coût du risque annuel constaté			%				